Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260311-D1103202672DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le onze mars deux mille vingt-six

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 4 mars 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, JOUALLAND Estelle, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine, LECLAIR Catherine, LEVIEUX Élise, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame BODIN Lucie (procuration à Madame PICOT Sonia), Madame BOIVIN Sabrina, Monsieur BOUCHONNEAU Romain (procuration à Monsieur DROUILLÉ Jérémie), Monsieur BROSSAULT Serge (procuration à Monsieur DAVID Bertrand), Monsieur COCONNIER Vincent, Madame GUÉRIN Florence, Madame GUIBOREL Catherine.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Monsieur BARTEAU Vincent, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

SECRÉTAIRE : Madame DEVILLE Danielle

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **19**
. absent(s) et non représenté(s) : **6**

OBJET : PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES INDEMINITÉS DES ÉLUS - 2025

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260311-D1103202672DE-DE

Délibération N°2026/72 du Conseil Municipal du 11 mars 2026
Publiée le 18 mars 2026

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES INDEMINITÉS DES ÉLUS – 2025

VU l'article 93 de la Loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 ;

CONSIDÉRANT que chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés.

Le **CONSEIL MUNICIPAL** atteste que l'état des indemnités pour 2025 lui a bien été présenté.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,



Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Danielle DEVILLE



Nombre d'élus présents ou représentés : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0